

Le 10 octobre 2024

OL/MD
24/353

Objet : Proposition de poste
La Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan recrute :

**Un(e) chargé(e) de mission
Personnel technique – cadre – niveau 2**

Contexte :

Il y a 50 ans le sanglier était un animal rare et difficile à observer. Il représentait l'espèce sauvage par excellence et fascinait les naturalistes autant que les chasseurs. Aujourd'hui il est présent dans tout le Morbihan, en campagne comme en ville... et la ville de Vannes ne fait pas exception.

L'augmentation des populations de sanglier en France comme partout en Europe, amène le sanglier à explorer de nouveaux territoires urbanisés. Animal opportuniste en perpétuel recherche de quiétude, il trouve dans ces nouveaux « territoires » les conditions idéales pour y rester.

N'étant pas dans son milieu naturel, le sanglier « en ville » pose également des problèmes de sécurité routière, de dégâts dans les jardins et dans les champs cultivés en périphérie et un certain sentiment d'insécurité.

Missions principales :

- Réaliser une bibliographie sur le sujet des populations de sanglier en milieu urbain et périurbain ;
- Identifier par des sorties sur le terrain les zones d'accès à la ville, les zones de déplacement et les zones de refuge des sangliers sur la ville de Vannes ;
- Caractériser ces zones ;
- Analyser ces zones au regard des rôles qu'elles peuvent jouer pour le sanglier. Identifier les risques associés à chaque zone et proposer des actions ayant pour objectif de limiter la présence des sangliers ;
- Rédiger un rapport.

Profil, connaissances et expériences recherchés :

- Bac + 4/5 en écologie générale et dynamique de population ;
- Connaissances du monde cynégétique ;
- Naturaliste apprécié.

Savoir-faire :

- Maîtrise des outils informatiques courant (Word, Excel, SIG...), analyses de données ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèses ;
- Titulaire du permis B.



Savoir-être :

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Aisance relationnelle ;
- Dynamique et autonome.

Durée et conditions de la mission :

CDD 4 mois ;

Entretiens prévus le 5 novembre 2024 ;

Début contrat le 18 novembre 2024 ;

Lieu de travail au siège social de la fédération des chasseurs à Vannes ;

Télétravail accepté ;

Véhicule fourni pour les déplacements professionnels

Salaire mensuel brut de 2500€

Lettre et CV sont à adresser au Président de la fédération **le 31 octobre 2024 dernier délais**, par courrier ou mail aux adresses suivantes :

**Fédération départementale des chasseurs du Morbihan
CS 92409
6 allée FJ BROUSSAIS
56010 VANNES Cedex**

Contact et renseignements : stephane.basck@fdc56.fr